



## Règlement

### **Article 1 – Société organisatrice**

La société ROPPENHEIM OUTLET SNC, société en nom collectif au capital de 211 644 euros, dont le siège social est situé 121 rue d'Aguesseau à 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, immatriculée au RCS de Nanterre sous numéro Siret 808 263 909 00034, organise un jeu-concours intitulé « *Jeu Braderie du 27 au 28 septembre 2025 inclus* » (ci-après « *le Jeu* »), avec obligation d'achat.

### **Article 2 – Conditions de participation**

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure ayant son domicile principal dans l'Union européenne, à l'exclusion :

- des salariés de la société organisatrice et leur famille directe ;
- des prestataires (et le partenaire HESS Automobile) de la société organisatrice et leur famille directe ;
- des collaborateurs des boutiques et leur famille directe ;
- des membres du personnel de la société organisatrice ;
- des prestataires impliqués dans l'organisation et de leurs familles directes.

La participation est conditionnée par :

- un ou plusieurs achats d'un montant minimum de 120 € TTC, effectués dans la ou les boutiques du centre commercial les 27 OU 28 septembre 2025 ;
- l'inscription au Customer Relationship Management (newsletter, promotions, etc...).



Le ou les tickets de caisse devront être présentés lors de l'inscription.

Un seul bulletin par personne et par jour sera accepté.

### **Article 3 – Modalités de participation**

Pour participer, le client doit, les 27 ou 28 septembre 2025 :

1. Effectuer des achats pour un montant minimum de 120 € TTC dans le centre commercial.
2. Présenter le(s) ticket(s) de caisse des 27 ou 28 septembre 2025.
3. Remplir un bulletin de participation papier mis à disposition à l'accueil du centre commercial, en indiquant ses coordonnées complètes telles que demandées.

Le gagnant justifiera du ou des tickets et du ou des paiements avant la remise du lot, ainsi que de son identité par présentation d'une pièce d'identité officielle en cours de validité.

Tout bulletin incomplet, illisible, raturé, falsifié ou remis hors délai sera considéré comme nul.



## **Article 4 – Durée du Jeu**

Le Jeu se déroule exclusivement les 27 et 28 septembre 2025, aux heures d'ouverture du centre commercial, à savoir :

- Samedi 27 septembre 2025 de 10h00 à 19h00 ;
- Dimanche 28 septembre 2025 de 10h00 à 18h00.

Aucune participation ne sera acceptée après la fermeture du centre commercial le 28 septembre 2025.

## **Article 5 – Dotation**

Le lot mis en jeu est :

- Une voiture FIAT Grande Panda Hybrid MY25 T-Gen 3 1.2 Hybrid Turbo 110ch eDCT6 Pop, de couleur rouge Passione, sellerie tissu.

Valeur catalogue : 19 250 € TTC chez Autostadium Hess Automobile.

Le lot est attribué en l'état, non échangeable, non cessible et non convertible en espèces ou en avoir.



## **Article 6 – Désignation des gagnants**

Le tirage au sort est organisé dans les locaux de la société Roppenheim The Style Outlets sise 1 Route de l'Europe à 67480 Roppenheim, entre le 30 septembre et le 2 octobre 2025, parmi l'ensemble des bulletins conformes déposés, en présence d'un Commissaire de Justice.

La date exacte du tirage au sort sera indiquée sur le site internet :  
<https://roppenheim.thestyleoutlets.fr/en>

Le gagnant sera contacté par téléphone et/ou par email dans un délai de 7 jours suivant le tirage.

Sans réponse dans un délai de 15 jours, le lot sera considéré comme perdu et un nouveau tirage pourra être organisé lors d'une autre opération commerciale.

## **Article 7 – Remise du lot**

Le lot sera remis en France lors d'un rendez-vous organisé avec le concessionnaire partenaire Autostadium Hess Automobile, en présence du gagnant.

Toutes les formalités d'immatriculation (carte grise, assurance, taxes éventuelles) et assurance obligatoire seront à la charge exclusive du gagnant.



## **Article 8 – Frais de participation**

La participation au Jeu est subordonnée à une condition d'achat d'un montant minimale de 120 euros TTC dans une ou plusieurs boutiques du centre commercial Roppenheim The Style Outlets.

## **Article 9 – Publicité**

En participant au Jeu, le gagnant accepte que ses nom, prénom et son image puissent être utilisés par la société organisatrice et le concessionnaire Autostadium Hess Automobile à des fins de communication et de promotion, sans contrepartie financière supplémentaire.

## **Article 10 – Responsabilité**

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable :

- en cas de force majeure ou de tout événement indépendant de sa volonté perturbant l'organisation du Jeu ;
- de toute erreur ou omission dans les informations fournies par les participants ;
- d'un éventuel retard ou problème d'acheminement des participations.



## Article 11 – Données personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées dans le cadre du Jeu sont nécessaires à la gestion du Jeu et à l'attribution du lot, ce que le participant admet et accepte du seul fait de sa participation.

Elles sont destinées exclusivement à la société organisatrice, à la société Autostadium Hess Automobile et à leurs prestataires techniques.  
Elles seront conservées pour une durée maximale de 2 ans après la fin du Jeu.

Conformément au RGPD et à la loi « *Informatique et Libertés* », chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de ses données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Roppenheim The Style Outlets – Service Marketing – 1 Route de l'Europe – 67480 Roppenheim.

## Article 12 – Contestations

Toute contestation relative au Jeu devra être formulée par écrit dans un délai de 8 jours suivant la clôture du Jeu, à l'adresse du siège de la société organisatrice.

Les contestations seront traitées par la société organisatrice dont les décisions sont sans appel.



## **Article 13 – Acceptation du règlement**

La participation au Jeu implique l’acceptation pleine et entière du présent règlement.

## **Article 14 – Loi applicable**

Le présent règlement est soumis au droit français.

Le règlement est affiché à l'accueil du centre commercial.

Ce règlement est déposé chez Maître Gérard Wagner, Commissaire de justice, Villa Wallaram – 10, avenue d'Alsace – 67000 Strasbourg.

Une copie peut être obtenue par simple demande par voie postale, auprès de Maître Gerard Wagner, Commissaire de justice, Villa Wallaram – 10, avenue d'Alsace – 67000 Strasbourg.